Fig. 459.

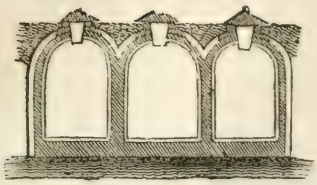
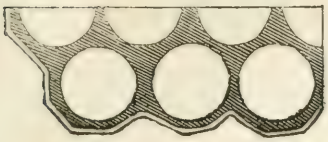


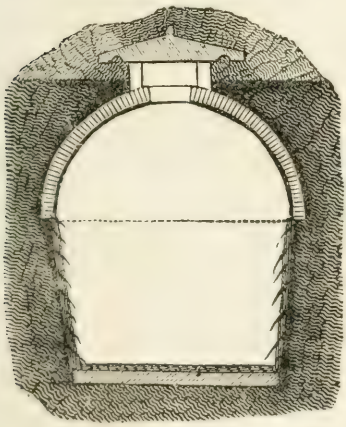
Fig. 460.



comme a dû l'être la partie inférieure du goulot. Le sol peut être recouvert en dalles. La figure 460 représente le plan d'un nombre indéterminé de fosses qui seraient réunies les unes à côté des autres, ce qui serait économique et offrirait une grande solidité.

*Les silos que* M. TERNAUX (*fig.* 461) avait

Fig. 461.



fait creuser dans son parc de Saint-Ouen n'étaient pas revêtus de maçonnerie, mais recouverts seulement d'une voûte en briques, surmontée d'une cheminée fermée à sa partie inférieure par un tampon de bois et au dehors par une dalle, avec surface supérieure en glacis, formant couvercle, et scellée en plâtre. Ces silos étaient creusés dans un sol de tuf sec, assez élevé pour n'avoir pas à craindre la descente des eaux supérieures. Les parois étaient revêtues d'une couche de paille de 25 centimètres d'épaisseur, maintenues avec des baguettes d'osier, retenues elles-mêmes par des crochets de fer ou de bois. Au fond était un lit de fascines, puis une couche de paille sur laquelle était étendue encore une natte grossière; ces silos avaient, en général, 7 mètres de profondeur sur environ 4 de diamètre. La capacité totale du vide était de 55 mètres cubes, pouvant ainsi renfermer 552 hectol. de froment.

Vers la même époque, l'administration fit construire d'autres *silos à l'hôpital Saint-Louis* et *à l'abattoir du Roule*. M. DE LACROIX en fit aussi *creuser dans le roc, à Ivry*. Au lieu de revêtir les parois de paille, il les fit enduire d'un mélange d'huile, de cire et de litharge, d'après le procédé de MM. THÉNARD et D'ARCET. Le grain y est également demeuré intact pendant quelques années.

Enfin, M. le comte DEJEAN, pensant que les substances métalliques étaient les seules capables de former une enveloppe parfaitement imperméable, fit construire à la manutention des vivres de Paris, trois *cuves en plomb* de 8 mètres cubes de capacité. Placées au soleil, à l'air libre sous un hangar, et dans une cave, elles ont également bien conservé le grain pendant quatre années; leur inventeur propose donc de mettre le blé dans des chambres ou caveaux revêtus de feuilles de plomb. Un moyen analogue avait déjà été mis *en usage par les Hollandais*, pour le transport et la conservation du blé destiné à leurs colonies. Ils l'enfermaient dans de grandes caisses de sapin fort épais, doublées de plomb coulé; le grain y était fortement tassé, le couvercle parfaitement soudé, et on ne les ouvrait qu'au fur et à mesure des besoins. Le grain s'y conservait très-bien, mais il avait été préalablement épuré et séché.

Les silos qui nous semblent mériter la préférence, sous le rapport de l'économie, des bons résultats qu'on en obtient, et de la facilité de les adapter à tous les terrains et à tous les climats, ce sont les *silos hongrois*. Leur dimension ordinaire est de 2 mètres 30 cent., et leur profondeur de 2 mètres 60 centim. On préfère la forme circulaire, qui présente plus de solidité, à cause de la poussée des terres (*fig.* 462). La construction des parois est en

Fig. 462.

